

Étude complémentaire des léproseries de Bretagne d'après leur topographie *

par J.-C. SOURNIA et M. TREVIEN

En complément des études déjà consacrées à la condition civile et religieuse des lépreux au Moyen-Age (condition qui variait d'ailleurs d'un évêché ou d'une paroisse à l'autre), les auteurs ont essayé de faire un inventaire des léproseries dans les cinq départements qui ont remplacé la Bretagne historique.

L'étude des archives du Moyen-Age, aveux et pouillés, règlements publics du duc ou du roi, permettent de distinguer des ladreries, bâtiments réservés aux malades, où ils étaient internés et ne travaillaient pas, vivant de dons et de legs propres à la fondation, ou grâce à la dotation qu'ils faisaient eux-mêmes à la maison en y entrant. Dans les campagnes, se sont peu à peu développées des caquineries, hameaux de plusieurs maisonnettes groupées autour d'un placitre commun, d'un puits ou d'une source, et d'une chapelle avec cimetière ; les paroisses rurales étant incapables de nourrir les lépreux, ceux-ci furent autorisés à travailler, ils cultivaient la terre, exerçaient des métiers comme tonnelier ou le plus souvent cordier, au point qu'en certaines régions cordier et lépreux finirent par devenir synonymes. Les lépreux y étaient donc relativement libres, ils se mariaient et vivaient en famille.

Pour tenter un dénombrement, les auteurs ont d'abord dépouillé les documents historiques dont nous disposons, jusqu'à la vente des biens d'Eglise à la Révolution : 136 léproseries sont ainsi attestées avec certitude. De plus, ils ont étudié minutieusement la toponymie de la région. Des lieux-dits ou écarts comme Maladrerie, Maladrie, Maladière, Malabris, ne posent aucune difficulté ; les hameaux dénommés la Madeleine, les chapelles isolées portant ce vocable surtout si elles sont flanquées d'un cimetière, les chapelles (beaucoup plus rares) vouées à Saint Lazare ou Saint Ladre, autorisent également de fortes présomptions en faveur de l'existence d'une caquinerie en cet endroit. On parvient ainsi à un total approximatif de 300 léproseries dont l'existence paraît très vraisemblable en Bretagne.

(*) Résumé d'une communication présentée à la Société Française d'Histoire de la Médecine, le 23 novembre 1968.

La carte de leur implantation permet certaines contestations. Il est difficile d'expliquer pourquoi les léproseries urbaines sont nombreuses en Ille-et-Vilaine. Une particulière densité des caquinerias dans la moitié septentrionale des Côtes-du-Nord pourrait se justifier si l'on admet que les lépreux-cordiers trouvaient facilement à vendre leur production dans les nombreux petits ports de pêche de la région. Faute de documents comparatifs, on ne peut assurer que la lèpre ait été plus répandue en Bretagne que dans le reste de la France : nous sommes trop ignorants des peuplements respectifs des provinces au Moyen-Age, et aucune étude faisant appel comme celle-ci à la toponymie n'a été publiée. En tout cas il semble bien que la multiplicité des caquinerias rurales soit un phénomène propre à la Bretagne.

La justification de chaque léproserie et la carte détaillée se trouvent dans la thèse de Médecine de M. Trévien (Rennes, 1968) : « Contribution à l'étude des léproseries et de la vie des lépreux en Bretagne ». De plus, d'autres commentaires sont développés dans : « Essai d'Inventaire des Léproseries en Bretagne », Annales de Bretagne (Faculté des Lettres de Rennes), 1968, n° 4.

